

## Allez vivre rue Centrale!

Les défenseurs du projet communal du Rôtillon prétendent que «le trafic, le bruit seront fortement réduits sur la rue Centrale grâce aux aménagements prévus». Je m'étonne. Les comptages entrepris en l'an 2000 indiquent 18 400 véhicules/jour! Dans le rapport d'impact sur l'environnement du parking du Flon, il a été estimé que, dès son ouverture en automne 2002, 19 700 véhicules traverseront la rue Centrale chaque jour! Dans la hiérarchisation du réseau routier lausannois, défini par le Plan directeur communal, cette rue fait partie du réseau de distribution modéré. Y dépasser les 10 km/h entre 16 h 30 et 19 h (heures de pointe)



**6 à satisfaire le plus grand nombre  
re si elle y est parvenue.**

est impossible. La file de véhicules s'étend parfois jusqu'au-delà du pont Chauderon.

Côté pollution, ce lieu est un des endroits les plus pollués de Lausanne. Les mesures de réaménagement ne changeront rien à ce problème. La construction des immeubles prévus empêchera la dissipation des polluants.

Le bruit actuel dépasse nettement les normes légales. Pour l'abaisser de 3 dB, il faut diviser le trafic par deux. Ce ne sera pas le cas ici. (...)

La place Pépinet verra plus d'un tiers de sa surface dévolue aux deux-roues (scooters, motos et vélos) et les cases de stationnement de la place Centrale seront simplement disposées différemment afin d'aménager un espace plus important pour les terrasses de bistrot (nuisances supplémentaires!) (...)

Pourquoi donc ne pas interdire toute circulation entre le giratoire de la place de l'Europe et l'entrée du futur parking du Rôtillon en créant ainsi un véritable espace piéton? Le transit serait supprimé, l'accès aux commerces par les livreurs assuré et les espaces des places Pépinet et Centrale entièrement libérés. La suppression des places de stationnement n'aurait que peu d'influence puisque, aux alentours immédiats, il y a pléthore en la matière. L'interface de la place de l'Europe ne serait pas rompue par un axe de circulation fortement surchargé.

Si le oui l'emporte, j'invite les ardens défenseurs du projet communal à venir habiter à la rue Centrale. Ils se rendront compte que, contrairement à leurs assertions, le lieu ne sera pas plus «agréable à vivre» qu'actuellement ni que «les familles pourront y vivre avec beaucoup plus de sérénité et de sécurité». Affirmer cela, c'est vraiment méconnaître profondément cet espace urbain, exagérer les effets des demi-mesures proposées et se moquer de ses concitoyens!

**Didier Reichenbach,**  
Lausanne